MA Climate Clean Energy

Gestion Active
Actions Internationales Thématiques

GREENFIN LABEL
FRANCE FINANCE VERTE

UNITED NATIONS UNCTAD
United Nations Sustainable Fund Award 2023
Winner
Montpensier Finance M Climate Solutions

MONTPENSIER ARBEVEL

30 OCTOBRE 2026
PART C
VOIR CODE ISIN PAGE 2

SFDR 9

Le fonds

MA Climate Clean Energy est un fonds thématique actions internationales, toutes capitalisations, labellisé Greenfin, Towards Sustainability et ISR.

Il cible des entreprises européennes, américaines et asiatiques

• démontrant une réelle contribution à la Transition énergétique et écologique pour le climat

• et bénéficiant de trend de croissance séculaire et de flux d'investissement

Il vise prioritairement 3 grands vecteurs de transition

- ÉNERGIE RESPONSABLE
- PRÉSERVATION DU CAPITAL TERRESTRE
- TRANSPORT EFFICIENT

qui peuvent être déclinés en huit «éco-activités».

Orientation du fonds

L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions internationaux en investissant principalement dans des actions de sociétés dont les initiatives ou les solutions contribuent directement ou indirectement à la réduction des impacts du changement climatique, ou dans des actions de sociétés dont une partie de l'activité concerne les évolutions et développements liés à la thématique de la transition énergétique et climatique.

RETROUVEZ les actualités de marché et des fonds Montpensier Arbevel

INTENSITÉ VERTE

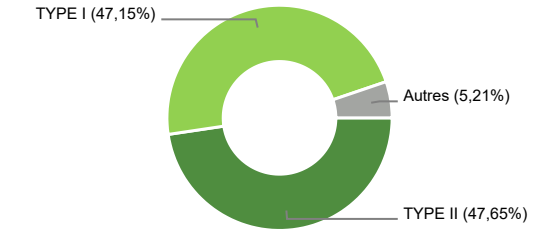

Part verte élevée[1] (plus de 50% du CA dans les « éco-activités »)
Part verte intermédiaire[1] (entre 10% et 50% du CA dans les « éco-activités »)
Diversification[1] (moins de10% du CA dans les « éco-activités »)

Répartition du portefeuille actions par typologies. Taux d'investissement actions : 100.06%
Intensité « Part Verte » dans le Chiffre d'Affaires

Source : Montpensier Arbevel

THÉMATIQUES

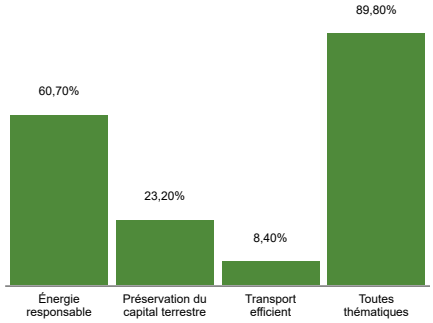

Les émetteurs présents en portefeuille peuvent appartenir à plusieurs thématiques.

Source : Montpensier Arbevel

PERFORMANCES & MESURES DE RISQUES

Performances	Part C	Stoxx Global 1800 NR*
2020	71,95%	6,74%
2021	-2,77%	29,77%
2022	-19,34%	-12,91%
2023	-13,48%	19,07%
2024	-22,69%	26,13%
2025	18,86%	6,38%

Performances	1 mois	YTD	5 ans	Création(a)
Part C	-4,02%	6,06%	-38,19%	19,86%
Stoxx Global 1800 NR*	1,17%	17,10%	68,82%	130,77%

Ratios de risque	5 ans	3 ans	1 an
Volatilité	23,87%	20,25%	13,56%
Volatilité indice	13,59%	12,61%	9,91%
Beta**	1,14	0,95	0,95
Tracking error**	18,29%	16,36%	9,80%
Ratio de Sharpe	-0,38	0,27	0,33

Détail des performances annuelles antérieures en page 4.

Source Bloomberg, Montpensier Arbevel / Stoxx (a) 14 nov. 2019

*Indice de référence Dividendes nets réinvestis / **vs Indice de réf. / Calcul de volatilité e t TE : VL du vendredi, pas hebdomadaire glissant / Calcul de performances : VLs fin de mois glissant. | **Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente notamment un risque de perte en capital.**

VALEUR LIQUIDATIVE / ACTIF NET

Valeur liquidative (Part C)	299,64
Actif Net total du fonds	85,54

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

	Port.action %
Amérique du Nord	39,70
Zone Euro	42,30
Europe hors zone Euro	9,00
Asie-Pacifique	9,00
Autres	0,00

Sources : Montpensier Arbevel

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

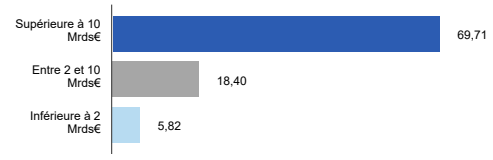

Sources : Montpensier Arbevel / Bloomberg

PRINCIPALES POSITIONS (POIDS %)

Novonesis (Novozymes) B	3,84
Veralto Corp	3,78
Wabtec Corp	3,54
Elia System Operator	3,27
Nextpower Inc	3,24
Waste Management Inc	3,20
Vestas Wind Systems	3,10
Schneider Electric	3,08
Nordex SE	2,99
First Solar Inc	2,92

Part verte élevée Part verte intermédiaire
Énergie responsable Préservation du capital terrestre Transport efficient

Sources : Montpensier Arbevel / MSCI

INDICATEUR DE RISQUE - SRI

1 2 3 4 **5** 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Se référer au prospectus du fonds pour une description complète des risques.

Risque lié à la gestion discrétionnaire • Risque de perte en capital • Risque action • Risque lié aux investissements en titres de petites & moyennes capitalisations (Small caps) • Risque de durabilité • Risque lié aux investissements en actions émergentes • Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés • Risque de taux • Risque lié aux obligations convertibles • Risque de crédit • risque lié aux titres spéculatifs • Risque de contrepartie • Risque de change • Risque de liquidité.

MONTPENSIER ARBEVEL

Communication publicitaire. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, des objectifs et des risques de l'OPC. Pour la définition des termes techniques, veuillez consulter le glossaire en dernière page, et prendre connaissance de l'avertissement figurant en fin de document.

MA Climate Clean Energy

30 OCTOBRE 2026

COMMENTAIRE DE GESTION

Octobre a été marqué par une accumulation de tensions. L'impasse entre les États-Unis et l'Iran, entre perspective d'accord et menace de reprise des frappes, a maintenu le baril sur ses plus hauts de l'année et entretenu une inflation élevée. En Europe, la crise budgétaire française a porté l'écart de taux avec l'Allemagne à des niveaux inédits depuis 2012. En parallèle, les doutes sur le financement des investissements dans l'IA, nés des tensions sur le crédit des néo-clouds, ont provoqué une correction brutale de la technologie et des semi-conducteurs durant le mois. La croissance américaine et les résultats du troisième trimestre ont pourtant surpris favorablement, mais le marché exige désormais des preuves de rentabilité de ces investissements et a opéré une rotation vers les valeurs défensives et l'énergie, au détriment des cycliques et du momentum. En octobre, en devises locales, les indices actions ont ainsi évolué en ordre dispersé, l'Europe prenant pour une fois l'avantage à +2%, devant les États-Unis à -1% sur le S&P 500 et -5% sur le Nasdaq, le Japon à -5% et la Chine à -8%.

Dans ce contexte volatile et malgré l'impact négatif du débouclement des thématiques liées au cycle d'investissement de l'IA, le fonds a été résilient, notamment face à un indice S&P Global Clean Energy Transition en baisse de 8% sur le mois (en EUR). L'Amérique du Nord a contribué positivement grâce au rôle défensif et aux publications rassurantes dans la gestion de l'eau (Veralto, Badger Meter) et des déchets (Waste Management). À l'inverse et sans surprise, les sociétés présentes dans l'électrification (Schneider Electric, Nexans), l'efficience énergétique (Infineon, ASML) et le stockage (CATL) ont souffert. Enfin, le fonds a bénéficié en Europe de la dynamique positive de Novonesis et des opérateurs de réseaux ou intégrés comme Elia et Iberdrola. Nous avons profité de la baisse pour renforcer ASML et Prysmian, dont les fondamentaux restent intacts, et avons réduit notre exposition à la Chine en soldant BYD et CATL dans un contexte qui devrait rester difficile en 2027.

INFORMATIONS GENERALES

Société de gestion	Montpensier Arbevel
Forme juridique	FCP
Devise	EUR
Date de création du FCP	14 nov. 2019
Date de création de la part	14 nov. 2019
Code ISIN	FR0013446812
Code Bloomberg	MCLIMAT FP Equity
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Affectation des résultats	Capitalisation
Classification SFDR	Art9
Éligibilité au PEA	Non
Fréq. de valorisation	Quotidienne
Indicateur de référence	Stoxx Global 1800 NR
Type de souscripteurs	Tous souscripteurs
Investissement minimum	1 part
Pays de commercialisation	France, Suisse (Investisseurs qualifiés), Italie, Luxembourg (Investisseurs institutionnels)
Cut-off (centralisateur)	16h00
Règlement Souscriptions/Rachats	J+2
Dépositaire	CACEIS BANK
Valorisateur	CACEIS Fund Admin

CONDITIONS TARIFAIRES

Coût d'entrée	4,00 % max
Coût de sortie	1,00% max
Frais de gestion financière	0,90% par an max
Frais de fonctionnement et autres services	0,20 % par an max
Commission de surperformance	Néant

Le détail des frais est disponible dans le prospectus

PROSPECTUS

Gérant(s) : B. Mlatac, T. Baumgartner

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE (sur le mois)

Positif	Négatif
VERALTO CORP	KURITA WATER INDUSTRIES LTD
WASTE MANAGEMENT INC	SCHNEIDER ELECTRIC SE
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-H

PRINCIPAUX MOUVEMENTS (sur le mois)

Achat / Renforcement	Vente / Allègement
ASML HOLDING	BYD CO LTD-H
PRYSMIAN SPA	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-H
SCHNEIDER ELECTRIC	XYLEM INC

Source : Montpensier Arbevel

ÉVÉNEMENTS DU FONDS :

Le fonds MA Climate Clean Energy a changé de nom le 14 avril 2026 (auparavant M Climate Solutions)

PRI Principles for Responsible Investment

Montpensier Arbevel est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

Communication publicitaire. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, des objectifs et des risques de l'OPC. Pour la définition des termes techniques, veuillez consulter le glossaire en dernière page, et prendre connaissance de l'avertissement figurant en fin de document.

MA Climate Clean Energy

30 OCTOBRE 2026

Classification SFDR	Minimum d'investissement durable	Label*	Approche
Art9	100%	Label ISR, Label Greenfin, Label Towards Sustainability	Best in universe

RÉPARTITION PAR NOTATION ESG

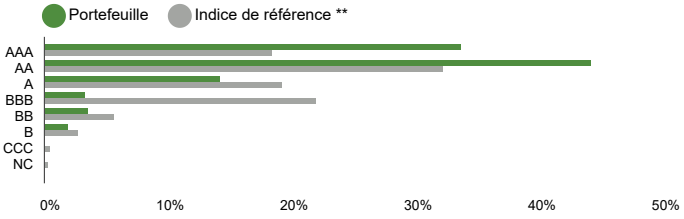

Sources : Montpensier Arbevel / MSCI / Stoxx

INTENSITÉ CARBONE MOYENNE

Pondérée Scope 1 et 2 - (Tonnes Émissions / $M Chiffre d'Affaires)

Couverture de 100.0% pour MA Climate Clean Energy et de 99.8% pour l'indice. À la date du rapport, 37 sociétés, soit 94.9% des valeurs du fonds, qui représentent 97.2% du portefeuille investi, publient officiellement des données chiffrées relatives à leurs émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2. Les données complémentaires font l'objet d'une estimation par MSCI ESG.

Sources : Montpensier Arbevel / MSCI

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIF NET)

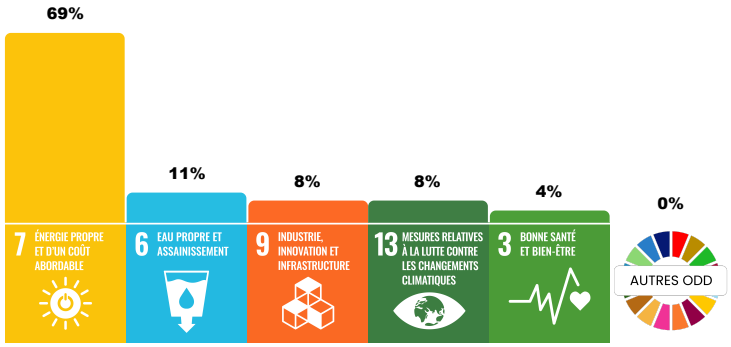

100% exposé

Une entreprise peut contribuer à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). Toutefois, la répartition actuelle s'appuie sur l'ODD considéré comme principal pour la société.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

(par note MSCI allant de CCC à AAA et par poids dans le fonds)

Titre	Poids%	Note ESG	Score ESG
Veralto Corp	3,78	AAA	10,00
ASML Holding	2,51	AAA	10,00
Hitachi Ltd	2,44	AAA	10,00
Trane Technologies Plc.	1,54	AAA	9,87
Grenergy Renovables	1,02	AAA	9,71

Sources : Montpensier Arbevel / MSCI

RÉPARTITION DES CONTROVERSES

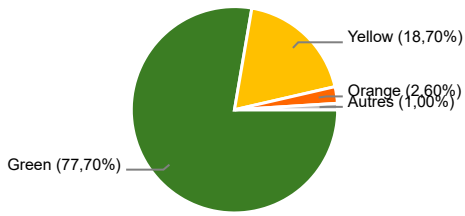

Rouge (0/10) : controverse très sévère en cours (directe)
Orange (1/10) : controverse très sévère (indirecte/partielle) ou sévère en cours (directe)
Jaune (2-4/10) : controverse sévère/très sévère (close/partielle) ou modérée en cours
Vert (5-10/10) : controverse modérée/mineure ou aucune controverse

Cette répartition repose exclusivement sur le scoring MSCI, présentée telle que publiée, sans retraitement de notre part. Pour plus d'informations sur la méthodologie MSCI vous pouvez consulter le lien suivant : Méthodologie de controverse MSCI ainsi que nos politiques ESG disponibles sur notre site internet : Investissement Responsable - Montpensier Arbevel.

Sources : Montpensier Arbevel / MSCI

* Le label atteste uniquement le caractère responsable et durable de la gestion et ne doit pas être considéré ni comme un gage de sécurité du capital ni comme une garantie de la performance financière du fonds.

** Cet OPCVM n'a pas recours à un indice spécifique désigné comme référence pour déterminer si ce produit financier atteint l'objectif d'investissement durable qu'il poursuit.

(1) Les valeurs sont "typées" en fonction du pourcentage de leur chiffre d'affaires (CA) réalisé dans les 8 catégories d'activités entrant dans le champ de la transition énergétique et écologique et de la lutte contre le changement climatique ("éco-activités") :

- "Part verte élevée", entreprises réalisant plus de 50% de leur CA dans les "éco-activités" ;
- "Part verte intermédiaire", entreprises réalisant de 10 à 50% exclu de leur CA dans les "éco-activités" ;
- "Diversification", entreprises réalisant moins de 10% de leur CA dans les "éco-activités".

Au moins 25% des encours du portefeuille est composé d'émetteurs dont la part verte est élevée. Au moins 75% des encours est composé d'émetteurs dont la part verte est élevée ou intermédiaire. Les encours de diversification peuvent représenter jusqu'à 25% du portefeuille.

(2) Les 3 thématiques regroupent les 8 "éco-activités" : Energie, Bâtiment, Industrie, Economie circulaire, Adaptation climatique, Agriculture et Forêt, Transport et Technologie.

(3) Les valeurs sont analysées par MSCI selon les trois grands axes : Environnement, Social et Gouvernance, avec une approche best in class consistant à noter les entreprises d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur et de leur environnement socio-géographique. Les impacts sont analysés en termes de contribution et d'horizon de temps. L'échelle de notation qui en résulte se situe dans un range allant de CCC à AAA (une note élevée AAA traduit un meilleur score).

(4) L'Intensité Carbone Moyenne Pondérée (Weighted Average Carbon Intensity) mesure l'exposition du portefeuille au Carbone, en tonnes d'émissions par million de dollar de Chiffre d'Affaires, pondéré par le poids des valeurs en portefeuille. Scope 1 : Émissions directes des entreprises, qui sont directement la conséquence des activités contrôlées par les entreprises. Scope 2 : Emissions indirectes des entreprises, induites par leurs consommations électriques, leurs consommations de chaleur, de vapeur ou de froid.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par la société de gestion.

Sources : Montpensier Arbevel / MSCI

Communication publicitaire. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, des objectifs et des risques de l'OPC. Pour la définition des termes techniques, veuillez consulter le glossaire en dernière page, et prendre connaissance de l'avertissement figurant en fin de document.

MA Climate Clean Energy

MONTPENSIER ARBEVEL

30 OCTOBRE 2026

PERFORMANCES ET MESURES DE RISQUES (SUITE)

Performances	Part C	Stoxx Global 1800 NR*
2020	71,95%	6,74%
2021	-2,77%	29,77%
2022	-19,34%	-12,91%
2023	-13,48%	19,07%
2024	-22,69%	26,13%
2025	18,86%	6,38%

Source Montpensier Arbevel / Stoxx. Part créée le 14 nov. 2019. *Indice de référence Dividendes nets réinvestis. La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente notamment un risque de perte en capital.

RETROUVEZ les actualités de marché et des fonds Montpensier Arbevel

montpensier-arbevel.com

Suivez l'œil de Montpensier Arbevel

X.com : @Montpensier Arbevel

LinkedIn : Montpensier Arbevel

PERFORMANCE CUMULÉE DEPUIS CRÉATION

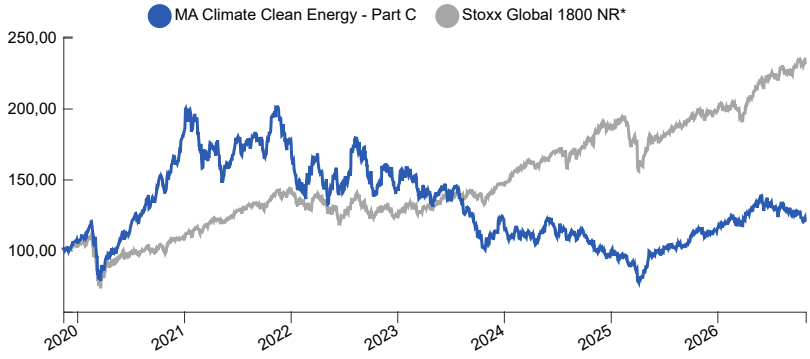

Sources : Montpensier Arbevel / Stoxx, Base 100

Avertissement : Ceci est une communication publicitaire non contractuelle. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement. Il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques y afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. Il est fortement recommandé de LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS, LE KID ET LE CAS ECHEANT LE DOCUMENT PRECONTRACTUEL SFDR DE L'OPC. Ces documents, disponibles en français ou dans la langue locale, peuvent être consultés sur www.montpensier-arbevel.com ou obtenus sur simple demande. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être restreinte par l'autorité de réglementation locale. Montpensier Arbevel peut décider de mettre fin à tout moment aux modalités de commercialisation de ses OPC. Les informations contenues dans ce document n'ont pas fait l'objet de vérification par les commissaires aux comptes et ne sauraient engager la responsabilité de Montpensier Arbevel. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Les notations MorningstarTM et Quantalys sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Les opinions émises dans le présent document peuvent être modifiées et ce, sans préavis. Les valeurs citées sont susceptibles de ne plus figurer dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Arbevel, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. Les politiques de traitement des réclamations sont disponibles sur www.montpensier-arbevel.com dans la rubrique informations réglementaires. Ce document est la propriété intellectuelle de Montpensier Arbevel. Tout ou partie du présent document ne peut être reproduit ou rediffusé d'une quelconque manière sans l'autorisation préalable de MA.

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS EN SUISSE : Le fonds ne peut être proposé en Suisse qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 3ter LPCC. Le pays d'origine du fonds est la France. En Suisse, le représentant et l'agent payeur est REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, CH-1204 Genève. Les documents déterminants du fonds ainsi que le rapport annuel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Glossaire

MONTPENSIER ARBEVEL

Actif net total	Valeur totale des actifs d'un fonds après déduction de l'ensemble de ses passifs. Il représente la valeur patrimoniale globale du fonds.
Alpha de Jensen	Mesure de performance ajustée du risque qui évalue la surperformance ou sous-performance d'un portefeuille par rapport à ce qu'il devrait générer selon le Capital Asset Pricing Model (CAPM). Un alpha positif indique que le portefeuille a fait mieux que le rendement attendu compte tenu de son exposition au marché ; à l'inverse, l'alpha est négatif
Approche Best in class	Stratégie consistant à sélectionner des entreprises ayant les meilleures pratiques d'un point de vue extra-financier, avec une orientation sectorielle ou géographique.
Approche Best in universe	Stratégie d'investissement durable consistant à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, tous secteurs confondus.
Approche thématique	Approche consistant à sélectionner les actifs autour de thèmes économiques ou sociétaux structurants. L'objectif est d'identifier des tendances de long terme susceptibles de générer une croissance durable, indépendamment des cycles économiques classiques.
Beta	Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.
CAPM	Modèle financier qui permet d'estimer le rendement attendu d'un actif en fonction de son risque systématique (mesuré par le bêta) par rapport au marché
Classification SFDR	La réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) détermine la classification des produits financiers selon leurs caractéristiques ESG : L'article 9 désigne les produits ayant un objectif d'investissement durable ; L'article 8 désigne les produits promouvant des caractéristiques durables, intégrant des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais sans poursuivre un objectif d'investissement durable ; Les produits qui ne rentrent dans aucune de ces deux catégories ne peuvent pas être présentés comme durables et entrent dans la catégorie Article 6.
Contribution positive	Désigne la contribution favorable d'une entreprise ou d'un investissement à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
Controverse	Situation dans laquelle une entreprise fait l'objet d'un débat public négatif ou d'un incident susceptible d'avoir un impact matériel, financier, juridique, social ou environnemental significatif. Le niveau de controverse est évalué par Montpensier Arbevel sur la base des données MSCI, selon 4 niveaux de degrés de risque. Rouge : Controverse très sévère en cours (exposition directe) | Orange: Controverse très sévère (exposition indirecte ou partielle) ou sévère en cours (exposition directe) | Jaune: Controverse sévère ou très sévère clôturée/ partielle, ou controverse modérée en cours | Vert: Controverse modérée ou mineure, ou absence de controverse.
Coupon moyen	Coupon moyen rapporté au prix de l'obligation convertible
Crédit financière	Obligations émises par des institutions financières (banques, assureurs, sociétés de financement). Ces titres reflètent le risque de crédit spécifique au secteur financier, dont la solidité dépend notamment de la qualité des bilans, de la réglementation et du contexte macroéconomique.
Crédit hybrides	Instruments de dette émis par des entreprises, présentant des caractéristiques mi-obligataires, mi-action.
Cut-off	Date et heure limite à laquelle les ordres de souscription ou de rachat d'un fonds doivent être reçus pour être exécutés à la valeur liquidative d'un jour donné. Pour plus de détail, se référer au prospectus de chaque fonds.
Distance au plancher obligataire	Mesure qui indique la différence entre le prix actuel d'une obligation convertible et son plancher obligataire (valeur minimale théorique), rapportée au prix actuel de l'OC et donc exprimée en %. Ce plancher obligataire correspond généralement à la valeur actualisée des coupons et du prix de remboursement final. Plus la distance au plancher est faible, plus le risque de baisse de prix en cas de détérioration du marché actions est élevé.
Duration	Mesure la maturité moyenne d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire pondérée des flux futurs : elle est exprimée en année.
Emissions de gaz à effet de serre	Les gaz à effet de serre ou émissions carbones sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère, incluant le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane et l'oxyde d'azote. Ces émissions se calculent selon 3 scopes distincts : Scope 1 (émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprise), Scope 2 (émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise) et Scope 3 (toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par le Scope 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.)
High yield	Catégorie d'obligations présentant une qualité de crédit plus faible que les obligations Investment Grade, et donc un risque de défaut plus élevé. Pour compenser ce risque, ces titres offrent généralement un rendement supérieur. Les notations High Yield sont inférieures à BBB- (S&P/Fitch) ou Baa3 (Moody's).
Indicateurs de durabilité	Ils consistent à évaluer la performance ESG du produit financier, en mesurant la réalisation de l'objectif d'investissement durable d'un fonds classifiés article 9 selon SFDR, ou l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues pour un fonds classifié article 8 selon SFDR.
Investissement durable	Cela consiste à investir dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Investissement Socialement Responsable (ISR)	Typologie d'investissement permettant d'investir dans des fonds conciliant la performance financière traditionnelle et le développement durable, prenant en compte des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
Investment grade	Désigne une obligation ou un émetteur dont la qualité de crédit est jugée élevée par les agences de notation, avec une probabilité de défaut faible. Les notations Investment Grade vont de AAA à BBB- (S&P et Fitch) ou de Aaa à Baa3 (Moody's).
Label Greenfin	Créé par le ministère de la transition écologique et solidaire, le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Il définit des éco-activités qui entrent dans le champ de la transition énergétique. Ces activités produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme.
Label ISR	Label crée par le ministère de l'Economie et des Finances en 2016 qui permet d'identifier des placements responsables et durables. Ce label garantit que le fonds a développé une méthodologie d'évaluation des acteurs financiers sur la base des critères ESG avec une approche en amélioration de note ou en sélectivité, et qu'il les intègre dans sa politique d'investissement.
Label LuxFLAG	Label décerné par la Luxembourg Finance Labelling Agency, organisation indépendante fondée en 2006, certifiant que 100 % des actifs d'un fonds font l'objet d'une analyse ESG rigoureuse tout au long du processus d'investissement, avec une exigence de transparence totale.
Label Toward Sustainability	Label belge attribué aux produits financiers durables qui respectent des critères stricts en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Développé par Febelfin, ce label vise à garantir la transparence, exclure les activités controversées et encourager des investissements contribuant positivement au développement durable.
Modified duration (duration modifiée)	Mesure la sensibilité du prix d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire aux variations des taux d'intérêt, en pourcentage. Elle indique de combien le prix varie pour une variation de 1 point de pourcentage du taux. Plus la modified duration est élevée, plus le prix est sensible aux mouvements de taux.
Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF)	Méthode propriétaire de Montpensier Arbevel permettant d'analyser la gouvernance d'une entreprise selon l'alignement d'intérêts entre dirigeants, actionnaires et parties prenantes.
Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA)	Méthode propriétaire de Montpensier Arbevel permettant de mesurer la contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, selon une approche Best in Universe.
Objectifs de développement durables	Les ODD sont 17 objectifs définis par l'ONU pour guider les actions mondiales en faveur d'un développement économique, social et environnemental durable d'ici 2030. ODD1 : Pas de pauvreté | ODD2 : Faim "zéro" |ODD3 : Bonne santé et bien être | ODD4 : Education de qualité | ODD5 : Egalité entre les sexes | ODD6 : Eau propre et assainissement|ODD7 : Energie propre et d'un coût abordable|ODD8 : Travail décent et croissance économique| ODD9 : Industrie, innovation et infrastructure|ODD10 : Inégalités réduites | ODD11 : Villes et communautés durables | ODD12 : Consommation et production durables |ODD13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques | ODD14 : Vie aquatique | ODD15 : Vie terrestre | ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces | ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.
Obligation à taux fixe	Titre obligataire dont le taux d'intérêt (coupon) reste inchangé pendant toute la durée de vie de l'obligation. L'investisseur reçoit ainsi des paiements de coupons réguliers et constants jusqu'à l'échéance, où le capital est remboursé.
Obligation à taux variable	Titre obligataire dont le coupon évolue périodiquement en fonction d'un indice de référence (souvent un taux du marché comme l'Euribor), auquel s'ajoute une marge fixe. Le montant des intérêts versés varie donc au fil du temps, en fonction de l'évolution des taux.
Obligation convertible	Obligation convertible en actions : obligation qui peut être convertie en actions d'une entreprise avec un ratio de conversion et/ou une date prédéfinis
Point mort d'inflation	Niveau d'inflation implicite issu de la comparaison entre les taux des obligations nominales et des obligations indexées sur l'inflation de même maturité. Il représente l'anticipation d'inflation du marché : au-dessus de ce niveau, les titres indexés deviennent plus intéressants que les titres nominaux, et inversement.
Prime de conversion	La prime d'une obligation convertible en actions mesure le surplus de prix payé par rapport à la valeur des actions obtenues en cas de conversion immédiate, en contrepartie de la protection obligataire et de la convexité. Prime de conversion=(Prix de la convertible - Valeur de conversion)/Valeur de conversion avec : Valeur de conversion=Cours de l'action X parité de conversion. La prime s'exprime en pourcentage.
Rating	Note attribuée par une agence de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un émetteur ou d'une obligation. Il reflète la capacité de l'émetteur à rembourser sa dette et son risque de défaut. Les échelles vont de AAA(meilleure qualité) à D (défaut).
Ratio de Sharpe	Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. | Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ». | Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé »
Rendement actuariel brut	Taux de rendement annuel d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire, calculé en actualisant l'ensemble des flux futurs (coupons et remboursement), avant déduction des frais et de la fiscalité, sur la base du prix de marché.
Rendement brut du portefeuille à maturité	Taux de rendement annuel estimé d'un portefeuille obligataire si les titres sont conservés jusqu'à leur échéance, calculé avant frais et fiscalité, en intégrant coupons et remboursement à maturité.
Rho	Indicateur permettant de mesurer l'impact d'une variation du taux sans risque sur un fonds obligataire. Plus le Rho est élevé en valeur absolue, plus le fonds est sensible aux variations de taux.
Sensibilité actions	Indicateur qui mesure le pourcentage de variation, à la hausse comme à la baisse, du prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPC, induite par une fluctuation de 1 % de la ou les action(s) sous jacente(s).
Sensibilité crédit	Mesure la variation du prix d'une obligation ou d'un portefeuille lorsqu'un spread de crédit (écart de rendement) évolue. Elle indique l'impact d'un élargissement ou d'un resserrement des spreads sur la valeur de l'actif, souvent exprimé pour une variation de 1 point de base.
Spread to govt	Indicateur financier permettant de mesurer l'écart de rendement entre une obligation privée (émise par une entreprise) et une obligation d'État ayant la même échéance.
Stratégie d'exclusion	Stratégie consistant à exclure certains secteurs ou émetteurs, comme les énergies fossiles, les OGM, l'alcool, le tabac, etc
Total Return Analysis (TRA)	Analyse visant à mesurer la performance totale d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire, en intégrant tous les composants du rendement : coupons, variation de prix, effet de courbe, variation des spreads, et portage. Elle permet d'évaluer la contribution de chaque facteur à la performance observée ou attendue.
Tracking error	Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence.
Valeur liquidative	Prix d'une part de fonds, calculé en divisant la valeur totale du portefeuille (actifs moins passifs) par le nombre de parts en circulation.
Vega	Mesure la sensibilité du prix d'un instrument financier dérivé (comme une option ou une OC) à une variation de la volatilité implicite du sous-jacent. Elle indique de combien le prix de l'option ou de l'OC varie lorsque la volatilité augmente ou diminue de 1 point de pourcentage.
Volatilité	Indicateur permettant de mesurer l'ampleur des variations de la valeur du portefeuille autour de sa moyenne, exprimé en général sous forme de taux annuel : plus la volatilité est élevée, plus la valeur du portefeuille fluctue et plus son risque est considéré comme important.
Volatilité implicite	Estimation, issue du prix des options ou d'une OC, de la volatilité anticipée du sous-jacent. Elle reflète l'anticipation du marché concernant l'ampleur des variations de prix à venir, sans indiquer la direction du mouvement.
Yield to worst	Taux de rendement le plus faible qu'un investisseur peut obtenir sur une obligation, en considérant toutes les dates de remboursement possibles (maturité, call, put, etc.) et en supposant que l'émetteur exerce les options qui lui sont les plus favorables. C'est une mesure prudente du rendement minimum attendu.